

Berne, le 15 mai 2025



Parti socialiste  
du canton de Berne

Parti socialiste  
du canton de Berne

Monbijoustrasse 61  
Postfach/c.p.  
3001 Berne

T 031 370 07 80

secretariat@spbe.ch  
www.spbe.ch

## INVITATION AU CONGRÈS

**Date** **Mercredi 28 juin 2025**  
**Heure** **de 10 h 15 à 13 h 30**

**Lieu** **Aula Sekundarschule Sekundarstufe 1**  
**Adresse** Schulhausstrasse 32, 3052 Zollikofen

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire
- Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour
- Rapport annuel 2024
- Statuts avec modifications

### Délais

Dépôt demandes ayants droit	jusqu'au 06.06.2025 à :	<a href="mailto:secretariat@spbe.ch">secretariat@spbe.ch</a>
Délai d'annonce	jusqu'au 06.06.2025 à :	<a href="https://spbe.ch/fr/parti/congres/">https://spbe.ch/fr/parti/congres/</a>
Délai pour résolutions	jusqu'au 06.06.2025 à :	<a href="mailto:secretariat@spbe.ch">secretariat@spbe.ch</a>

### Attention

Pour vous inscrire, prière d'utiliser exclusivement le formulaire en ligne sous :

<https://spbe.ch/fr/parti/congres/>

Vous trouverez également à cette adresse la documentation pour le congrès en format PDF.

### Remarque:

Cette invitation au congrès est envoyée uniquement par e-mail.

Chères camarades, chers camarades,

Les élections 2026 approchent à grands, et nous nous préparons pour deux campagnes gagnantes. Alors que les préparatifs pour les élections au Grand Conseil se déroulent encore en coulisses, le parti doit déjà prendre des décisions importantes en ce qui concerne les élections au Conseil d'Etat : nous voulons nous présenter aux élections avec une alliance de gauche forte. C'est pourquoi le comité directeur vous recommande de voter en faveur de l'alliance électorale avec les Verts. Ensemble, nous nous engagerons pour un canton social et respectueux de l'environnement.

Lors de ce congrès, nous désignerons également nos candidat-e-s germanophones au gouvernement cantonal. Outre notre conseillère d'Etat Evi Allemann, qui se représente, nous nommerons une personne qui succédera à Christoph Ammann, qui ne se relancera pas dans la course lors des élections 2026. Les dossiers des candidat-e-s seront communiqués lors du second envoi.

De plus, nous renforcerons la présidence du parti : après l'élection de Manuela Kocher Hirt à la tête du parti en mars, nous cherchons maintenant des renforts pour la vice-présidence. Nous sommes ravis de constituer une nouvelle équipe solide.

Nous donnerons également les consignes de vote concernant l'initiative cantonale sur les loyers en vue des votations du 28 septembre. Cette initiative demande la transparence sur le loyer précédent. Les locataires pourront ainsi identifier immédiatement les augmentations de loyer abusives et s'y opposer plus facilement. Le PS du canton de Berne était déjà engagé au sein du comité d'initiative et lors de la collecte de signatures. Avec le comité de vote, nous nous réjouissons à présent de mener une campagne de votation réussie.

Enfin, le congrès se prononcera sur les affaires statutaires, à savoir les comptes 2024, le plan financier 2026-2028 et le montant des cotisations des membres, ainsi que sur l'adaptation des statuts en matière de langage épïcène.

Nous avons donc devant nous un programme dense et passionnant. Je me réjouis de l'occasion qui nous est offerte de poser ensemble les jalons d'une élection réussie au Conseil-exécutif et d'une politique sociale dans le canton de Berne.

Avec nos salutations solidaires,



Zora Schindler

Secrétaire dirigeante du parti

#### **Destinataires :**

- JS du canton de Berne, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), PS Queer du canton de Berne, les membres de la Commission de gestion, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Les invités d'honneur, le PS Suisse, l'Union syndicale du canton de Berne

## **MESSAGE DE BIENVENUE DU PS ZOLLIKOFEN**

Bienvenue à Zollikofen, une commune dotée d'une longue histoire et d'un nouveau présent orienté à gauche.

Zollikofen est mentionnée pour la première fois en 942 sous le nom de « Zollinghofen » à sa fondation le clan germanique de Zollo, après qu'il eut chassé les Romains de la région. Pendant des siècles, notre commune a appartenu à la seigneurie de Reichenbach. Les temps changent, mais la volonté politique reste.

Aujourd'hui, l'ancien château fort a cédé la place au château baroque de Reichenbach, construit au 17<sup>e</sup> siècle par le fondateur de la poste Beat Fischer. Voilà qui nous rappelle que le mouvement, l'interconnexion et la responsabilité sont une tradition à Zollikofen.

L'histoire politique de notre commune a longtemps été conservatrice. Or en 2024, le vent a tourné : le PS est devenu la force qui compte le plus d'électeurs au Conseil général. Pour notre section, il ne s'agit pas seulement d'une victoire électorale, mais d'un signe que l'égalité sociale, la responsabilité climatique et une instruction publique forte peuvent aussi gagner des majorités dans un ancien fief bourgeois.

Zollikofen est fière de son profil double : à la fois ancrée dans l'histoire et ouverte sur l'avenir. Nous sommes un nœud ferroviaire, un centre de formation et une cité de l'énergie. Notre commune bouge : elle compte de nombreux bénévoles, un tissu associatif dynamique et des habitants impliqués dans la vie locale.

Nous sommes ravis d'accueillir le congrès cantonal du parti et espérons qu'en plus des débats, vous pourrez profiter d'un peu de l'énergie de Zollikofen.

Nous vous souhaitons la bienvenue et un congrès solidaire et efficace !

Ratheeshan Gunaratnam, membre du comité du PS Zollikofen

## Arrivée depuis Berne avec les transports publics

De Berne à **Zollikofen, Schulhaus Ost** – via Unterzollikofen Bahnhof – avec la S9 de voie 22. Descendre à Unterzollikofen et prendre le bus 34 direction Hirzenfeld.

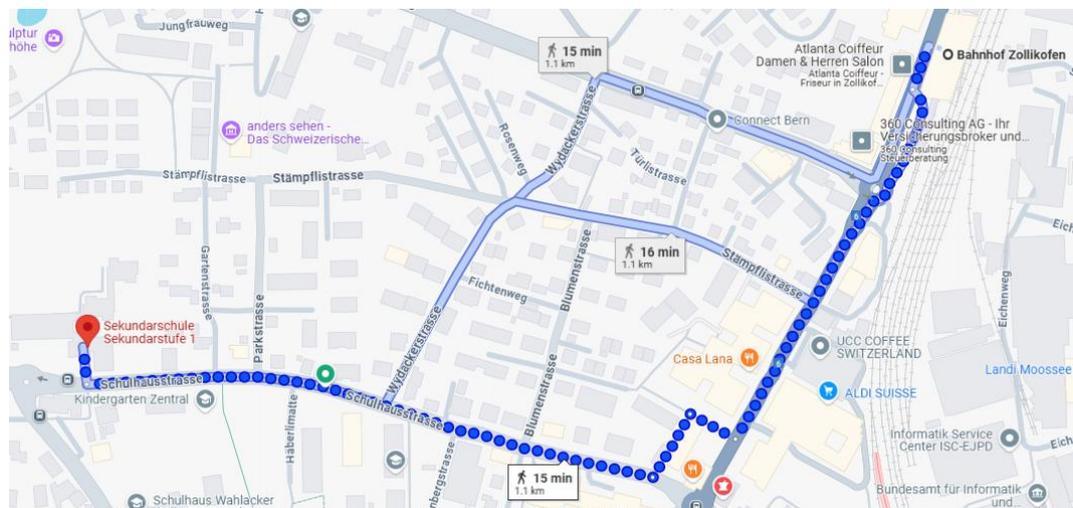
L'arrêt **Zollikofen, Schulhaus Ost** se trouve à côté de l'Aula Sek I



	Gare/arrêt	Heure	Durée	Chan.	Voyage avec	Informations
①	Bern	dép. 09:16	20 min	1	S9, B34	
	Zollikofen, Schulhaus Ost	arr. 09:30				
2	Bern	dép. 09:31	20 min	1	S9, B34	
	Zollikofen, Schulhaus Ost	arr. 09:45				
3	Bern	dép. 09:46	20 min	1	S9, B34	
	Zollikofen, Schulhaus Ost	arr. 10:00				
4	Bern	dép. 10:01	20 min	1	S9, B34	
	Zollikofen, Schulhaus Ost	arr. 10:15				

Voir l'horaire : <https://www.sbb.ch/fr>

## À pied depuis la gare de Zollikofen (env. 15 min)



Depuis la gare de Zollikofen, Bernstrasse 206, 3052 Zollikofen

- Prendre la Bernstrasse vers le sud (42 m)
- Tourner à gauche sur la Bernstrasse et passer le rond-point (350 m)
- Tourner à droite en direction de la Schulhausstrasse (46 m)
- Tourner à gauche en direction de la Schulhausstrasse (66 m)
- Tourner à droite sur la Schulhausstrasse (500 m)
- Tourner à droite et rester la sur Schulhausstrasse
- La destination se trouve sur la droite

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Heure	Points à l'ordre du jour
10:15	<p><b>1. Ouverture et accueil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Discours de la présidence</li> </ul>
	<p><b>2. Élections pour le congrès</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Scrutateurs-trices</li> <li>▪ Commission de vérification des mandats</li> <li>▪ Bureau électoral</li> <li>▪ Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)</li> </ul>
	<p><b>3. Approbations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Règlement du congrès</li> <li>▪ Règlement des affaires</li> <li>▪ Procès-verbal du congrès du 26.03.2025 (publié sur le site Web) et procès-verbal de la Genderwatch</li> </ul>
10:30	<p><b>4. Élections au Conseil-exécutif 2026</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Alliance</li> <li>▪ Formation de la liste</li> <li>▪ Nomination</li> </ul>
11:30	<p><b>5. Élections à la direction du parti</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élections de la vice-présidence</li> </ul>
12:15	<p><b>6. Consignes de vote pour les votations du 28.09.2025</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Initiative sur les loyers</li> </ul>
12:45	<p><b>7. Finances</b></p> <p>7.1 Rapport de la commission de gestion</p> <p>7.2 Comptes annuels et bilan 2024</p> <p>7.3 Plan financier 2026-2028 et fixation du montant des cotisations des membres</p>
13:00	<p><b>8. Statuts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adaptation au langage épïcène</li> </ul>
13:15	<p><b>9. Résolutions</b></p>
13:20	<p><b>10. Divers</b></p>
13:30	<p><b>11. Clôture du congrès</b></p>

# RÈGLEMENT

## 1. Cartes de vote

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

## 2. Temps de parole

Développement de propositions	5 minutes
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Intervention au cours des discussions	3 minutes

## 3. Intervention

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire « Intervention » disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

## 4. Proposition

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

## 5. Motions d'ordre

Les motions d'ordre doivent être traitées immédiatement. Elles sont brièvement motivées par les personnes qui les présentent. Le vote a lieu immédiatement après la prise de position de la présidence.

## 6. Élections et votations

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

## 7. Résolutions

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard à 12h00 deux jours avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un-e secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

# AFFAIRES DU CONGRÈS

## Point 4 : Élections au Conseil-exécutif 2026

### Alliance

Parti socialiste du canton de Berne et les Verts du canton de Berne

### Formation de la liste

- Evi Allemann (candidate sortante)
- un-une nouveau-nouvelle candidat-e du PS
- un-une nouveau-nouvelle candidat-e du Jura bernois

### Nomination

Les noms des candidat-e-s au Conseil-exécutif seront communiqués dans le second envoi.

### Proposition du comité directeur :

- Acceptation de l'alliance
- Acceptation de la formation de la liste

## Point 5 : Élections à la direction du parti

Après le retrait de l'ancienne co-présidence formée d'Ueli Egger et d'Anna Tanner et de l'élection de Manuela Kocher comme présidente du parti, de nombreux postes sont à pourvoir au sein de la direction du parti. La direction du parti souhaite saisir cette occasion pour se réorganiser et élargir son personnel. À cette fin, nous recherchons des candidat-e-s à la vice-présidence.

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature auprès du parti cantonal jusqu'au 6 juin au moyen du formulaire en annexe.

## **Point 6 : Consignes de vote pour les votations du 28.09.2025**

### **Initiative sur les loyers**

Le 28 septembre 2025, la population bernoise se prononcera sur l'initiative populaire cantonale « Pour des loyers équitables et des logements abordables grâce aux loyers précédents transparents ». L'objectif principal de l'initiative est d'introduire une obligation pour les bailleurs d'annoncer le loyer précédent au moyen d'un formulaire en cas de changement de locataire. Cette mesure vise à créer plus de transparence sur le marché de la location pour permettre aux locataires d'identifier plus facilement les loyers excessifs et, le cas échéant, de les contester juridiquement. Le PS du canton de Berne et l'association des locataires y voient un moyen efficace de lutter contre les « sauts de loyer », c'est-à-dire les fortes augmentations lors du changement de locataire.

**Proposition du comité directeur :** Le comité directeur propose à l'unanimité de voter oui.

## Point 7 : Finances

### Compte de résultats du 01.01.2024 au 31.12.2024

(en comparaison des comptes 2023 et du budget 2024)

<b>RECETTES</b>	<b>Comptes 23</b>	<b>Budget 24</b>	<b>Comptes 24</b>
Contributions des membres	273'574.95	268'750.00	281'587.75
Redevances des élus	251'620.38	240'000.00	234'661.10
Contribution de solidarité	288'616.36	260'000.00	313'598.50
Groupe du Grand Conseil	108'800.00	108'800.00	108'800.00
Collecte de fonds du PS Suisse	47'358.70	12'000.00	14'343.75
Total dépenses et produits de campagnes	62'292.95	22'000.00	12'363.20
Recettes financement électoral	59'000.00	0.00	0.00
Total des autres recettes	3'423.25	10'500.00	4'468.35
<b>Total des recettes</b>	<b>1'094'686.59</b>	<b>922'050.00</b>	<b>969'822.65</b>
<b>DÉ-PENSES</b>	<b>Comptes 23</b>	<b>Budget 24</b>	<b>DÉPENSES</b>
Politique, campagnes	181'324.97	155'500.00	93'362.25
Élections	613'670.55	0.00	0.00
Appels aux dons	26'407.30	30'000.00	27'771.55
Apports(+)/dissolution(-) fonds	-300'000.00	160'000.00	231'000.00
Total des dépenses de personnel	433'403.60	456'000.00	462'572.86
Total administration	120'704.46	115'200.00	148'860.05
Total des autres dépenses	19'877.25	6'500.00	6'085.95
<b>Total des dépenses</b>	<b>1'095'388.13</b>	<b>923'200.00</b>	<b>969'652.66</b>
Bénéfice(+)/perte(-)	-701.54	-1'150.00	169.99

#### Commentaires sur les comptes 2024

Les comptes annuels 2024 clôturent avec un bénéfice de CHF 169.99. Tant les recettes que les dépenses dépassent nettement le budget.

Les recettes provenant des cotisations des membres augmentent légèrement et sont supérieures au budget. Nous devons toutefois maintenir nos efforts dans le recrutement et le suivi des membres. Les cotisations des membres représentent la base du financement de notre parti. La collecte de fonds du PS Suisse s'est également déroulée un peu mieux que prévu. La contribution de solidarité nous a permis d'engranger beaucoup plus de dons que prévu et de dépasser très nettement les recettes prévues au budget. Les redevances des élu-e-s se situent légèrement en deçà des attentes, ce qui s'explique surtout par le fait que depuis 2024, nous n'avons plus de membre au Conseil fédéral. Nous adressons une nouvelle fois un grand merci à tous les élu-e-s de notre parti ainsi qu'aux nombreux donateur-trices, sans lesquels nous ne pourrions absolument pas accomplir notre travail politique ni effectuer nos campagnes électorales.

Les dépenses sont aussi nettement supérieures au budget. Alors que les dépenses pour les campagnes ont été moins élevées en raison du nombre réduit de campagnes cantonales, les dépenses pour les frais

de personnel et d'administration ont été légèrement supérieures au budget. Le comité a donc décidé de verser un montant plus élevé au fonds électoral, sans quoi il y aurait eu un net excédent. Les fonds de la campagne continueront donc à être utilisés pour le travail politique. Les autres charges sont conformes au budget. Le fonds s'élève désormais à CHF 581'000 au 31.12.2024, et sera notamment important en vue des élections cantonales de 2026 et des élections fédérales de 2027.

Les comptes 2024 ont été révisés en date du 26 janvier 2024 par M. Stefan Andres de l'organe de révision Core Partner SA et en présence d'un représentant de la CdG, et nous vous recommandons de les approuver.

Zora Schindler, secrétaire du parti

## Bilan au 31 décembre 2024

(+ comparaison avec 2023)

	2023		2024	
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Actifs</b>				
Liquidités	590'878.82		704'481.84	
Créances contre sections	33'263.85		15'975.80	
Autres créances	62'826.25		167'730.55	
Ducroire	-10'000.00		-5'000.00	
Actifs transitoires	21'527.85		22'170.40	
Réserves de marchandises	1.00		1.00	
Actifs corporels	1.00		1.00	
Valeurs	2'000.00		2'000.00	
<b>Total des actifs</b>	<b>700'498.77</b>		<b>907'360.59</b>	
<b>Passifs</b>				
Créditeurs		27'877.12		10'619.70
Passifs transitoires		11'887.30		9'836.55
Provisions		0.00		0.00
Fds dév. parti & fonds social/du personnel		98'343.21		93'343.21
Fonds électoral		350'000.00		581'000.00
Report à nouveau		213'092.68		212'391.14
Résultat		-701.54		169.99
<b>Total des passifs</b>		<b>700'498.77</b>		<b>907'360.59</b>

### Proposition du comité directeur :

- Adoption des comptes annuels 2024
- Approbation du bilan au 31 décembre 2024

## Plan financier 2026-2028 et fixation du montant des cotisations des membres

<b>RECETTES</b>	<b>Comptes 24</b>	<b>Plan 26</b>	<b>Plan 27</b>	<b>Plan 28</b>
Contributions des membres	281'587.75	268'750.00	268'750.00	268'750,00
Redevances des élus	234'661.10	240'000.00	240'000.00	240'000.00
Contribution de solidarité	313'598.50	270'000.00	270'000.00	270'000.00
Groupe du Grand Conseil	108'800.00	108'800.00	108'800.00	108'800.00
Fundraising PSS	14'343.75	40'000.00	40'000.00	12'000.00
Total dépenses et produits de campagnes	12'363.20	27'000.00	27'000.00	22'000.00
Recettes financement électoral	0.00	40'000.00	63'000.00	0.00
Total des autres recettes	4'468.35	10'500.00	10'500.00	10'500.00
<b>Total des recettes</b>	<b>969'822.65</b>	<b>1'005'050.00</b>	<b>1'028'050.00</b>	<b>932'050.00</b>
<b>DÉPENSES</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>Plan 26</b>	<b>Plan 27</b>	<b>Plan 28</b>
Politique, campagnes	93'362.25	155'500.00	155'500.00	140'500.00
Élections	0.00	450'000.00	500'000.00	0.00
Appels aux dons	27'771.55	27'000.00	27'000.00	30'000.00
Apports(+)/dissolution(-) fonds	231'000.00	-210'000.00	-240'000.00	160'000.00
Total des dépenses en personnel	462'572.86	458'000.00	459'000.00	494'500.00
Total administration	148'860.05	117'200.00	117'200.00	117'200.00
Total des autres dépenses	6'085.95	6'500.00	6'500.00	6'500.00
<b>Total des dépenses</b>	<b>969'652.66</b>	<b>1'004'200.00</b>	<b>1'025'200.00</b>	<b>948'700.00</b>
Bénéfice(+)/perte(-)	169.99	850.00	2'850.00	-16'650.00

Le plan financier présente un budget équilibré pour la période de planification 2026-2028. Il n'y a pas grand changement par rapport aux comptes 2024. Des réserves suffisantes ont pu être planifiées dans le fonds électoral pour les prochaines élections. Les cotisations cantonales restent fixées à CHF 43.- par an. Dans l'ensemble, notre situation financière peut toujours être considérée comme bonne.

### Proposition du comité directeur :

- Pas de changement pour les cotisations des membres du parti cantonal, qui restent fixées à CHF 43.-/an
- Acceptation du plan financier 2026-2028
- Décharge aux organes dirigeants

## **Point 8 : Statuts**

Les statuts du PS canton de Berne ont été adaptés par Jakub Walczak, spécialiste « genre », à un langage épicène. La modification des statuts sera soumise à l'approbation du comité directeur du parti le 11 septembre 2026. Le PS Suisse a procédé à un examen juridique préalable de la modification et n'a émis aucune objection.

Vous trouverez les statuts modifiés en annexe.

**Proposition du comité directeur :** Le comité directeur propose à l'unanimité d'adopter les statuts modifiés.

## **FORMULAIRE DE CANDIDATURE À LA VICE-PRÉSIDENCE DU PS DU CANTON DE BERNE**

### **1. Données personnelles**

Nom :

Prénom :

Rue :

NPA/Lieu :

Date de naissance :

### **2. Profession**

### **3. Activités politiques exercées jusqu'ici**

### **4. Mes motivations pour fonctionner en qualité de vice-président-e du PS du canton de Berne**

**Délai de dépôt** : 06.06.2025 auprès du PS du canton de Berne, Michelle Hufschmid-Lim, case postale 2947, 3001 Berne, [secretariat@spbe.ch](mailto:secretariat@spbe.ch) avec une photo numérique (format portrait/au moins 500 KB)